

conseil municipal jeunesse

Tu as entre 10 et 17 ans et tu aimerais améliorer la Ville et découvrir le monde de la politique ? Inscris-toi au conseil municipal jeunesse et soumets-nous un projet que tu aimerais voir se réaliser à la Ville de Sainte-Julie. Fais-nous parvenir ton intérêt ainsi qu'une suggestion de projet, par vidéo ou par texte écrit, au plus tard le 22 janvier en remplissant le formulaire disponible sur le site Web de la Ville.

Le 6 février, les huit jeunes choisis participeront à une soirée de travail en compagnie d'élus et d'employés municipaux. Lors de cette soirée, ils perfectionneront leur projet et en apprendront davantage sur le rôle du conseil municipal.

Le 13 février, les candidats sélectionnés présenteront leur projet à l'ensemble des citoyens dans une séance du conseil municipal webdiffusée sur la page Facebook de la Ville.

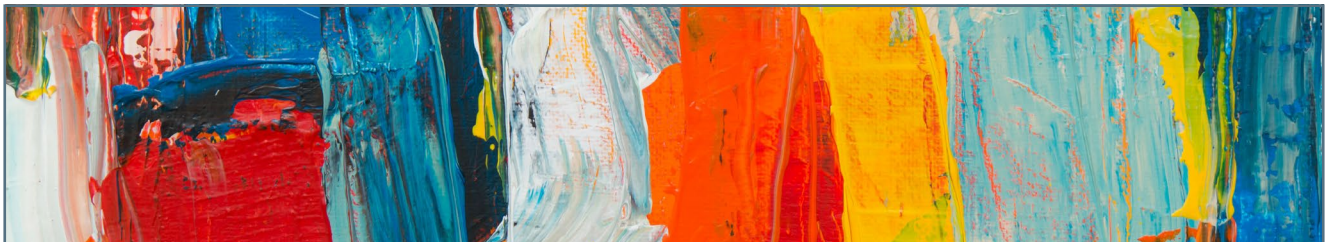
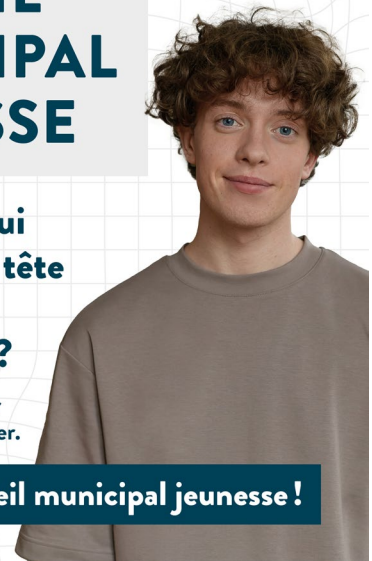
Pour poser ta candidature, rends-toi dans la section Conseil municipal jeunesse du site Web de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNESSE

**Tu as une idée qui
te trotte dans la tête
pour améliorer
la communauté ?**

**C'est le temps de partager
ton idée et la voir se réaliser.**

Participe au conseil municipal jeunesse !



APPEL DE CANDIDATURES POUR LE FONDS DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

Les artistes résidant dans la MRC de Marguerite-D'Youville sont invités à participer au Fonds du patrimoine artistique. Les artistes intéressés à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur dossier à loisirs@saintejulie.ca au plus tard le 30 janvier 2024. Pour tous les détails, consultez le saintejulie.ca.

programme d'initiatives culturelles

› À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME DE SUBVENTION DES INITIATIVES CULTURELLE ?

Le programme de subvention culturelle s'adresse aux organismes sans but lucratif, aux établissements scolaires, aux citoyens âgés de 12 ans et plus et aux entreprises privées julievilloises.

› LES OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Encourager les initiatives qui mettent en valeur l'identité culturelle de Sainte-Julie.
- Contribuer à la vitalité du milieu culturel en soutenant des projets novateurs.
- Encourager la réalisation de projets favorisant l'accès aux citoyens à de nouvelles offres culturelles.

› CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Le projet doit être offert à toute la population, gratuitement ou à prix modique.
- Une seule aide financière par personne ou par groupe est autorisée par année.
- Projets correspondants à une aide financière ponctuelle (non récurrente).

**DATE LIMITE DE DÉPÔT :
17 MARS 2024**



› PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (6-12 ANS) DES CAMPS DE JOUR

Ce programme permet aux jeunes citoyens ayant des besoins particuliers (TDAH, TSA, trouble d'opposition et de santé mentale, etc.) de recevoir un accompagnement personnalisé aux camps de jour. Inscriptions du 19 février au 22 mars. Renseignements : 450 922-7122

LES JULIEVERNALES

PROFITEZ DES JOIES DE L'HIVER

La quatrième édition des Julievernales se tiendra les 3 et 4 février à la pente à glisser. Sportivement frisquet et culturellement glacial ce rassemblement familial saura plaire à tous les adeptes de l'hiver. Consultez notre site Web pour la programmation complète.





DES GESTES QUOTIDIENS POUR UN HIVER ÉCOLOGIQUE

DES GESTES QUOTIDIENS POUR UN HIVER ÉCOLOGIQUE

Durant la saison hivernale, allant de décembre à mars, le Québec connaît ses températures les plus froides. Notre consommation d'énergie est beaucoup plus élevée et Hydro-Québec observe des pointes énergétiques importantes.

QU'EST-CE QU'UNE POINTE ÉNERGÉTIQUE ?

Les pointes se produisent lorsque la demande d'électricité atteint son maximum. Le réseau d'Hydro-Québec devient donc congestionné, comme une autoroute en heure de pointe, demandant alors la puissance maximale des centrales.

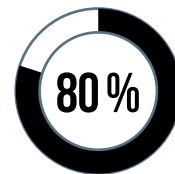
Pour économiser sur votre facture d'électricité et être plus écologique, voici quelques conseils simples à mettre en pratique :

- Baissez le chauffage de votre maison d'un ou deux degrés.
- Tenez les portes fermées des pièces inoccupées, cela permettra de faire des économies sur votre facture.
- Reportez l'utilisation du lave-vaisselle, de la laveuse ou de la sècheuse en dehors des heures de pointe.
- Diminuez le temps de votre douche d'une minute et faites attention à l'utilisation de l'eau chaude.
- Remplacez vos thermostats bimétaboliques par des thermostats électroniques que vous pourrez programmer.

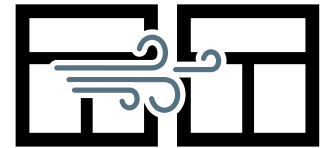
SAVIEZ-VOUS QUE ... ?

LES PÉRIODES DE POINTE SE PRODUISENT ENTRE 6 H ET 9 H ET DE 16 H À 20 H

AU QUÉBEC, EN HIVER, LE CHAUFFAGE EST RESPONSABLE DE



DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ.



LES FUITES D'AIR ET DE VENTILATION PEUVENT REPRÉSENTER JUSQU'À



25 %

DES PERTES DE CHALEUR DE VOTRE MAISON.

PROFITER DE LA NATURE EN HIVER

À Sainte-Julie, il est possible de profiter de la période hivernale, et ce, gratuitement. En famille ou entre amis, rendez-vous à la pente à glisser avec vos traîneaux pour faire des descentes. N'oubliez pas votre chocolat chaud pour vous réchauffer entre deux glissades. Pour jouer une partie de hockey, deux patinoires sont à la disposition des Julievillois au parc Jules-Choquet et au parc Edmour-J.-Harvey. Pour les amateurs de raquette et de randonnée pédestre, il est possible d'aller se promener au parc des Étangs-Antoine-Charlebois.

Pour connaître l'état des plateaux sportifs, consultez le site Web de la Ville dans la section *Installations sportives et récréatives*. Partagez vos activités sur les réseaux sociaux en utilisant le #vertsaintejulie.



INFO JULIEVILLOIS

CONSEILS DE FEU

LA PRÉVENTION DES INCENDIES DANS LA CUISINE

La cuisine est un endroit propice à des débuts d'incendie. Nous pouvons parfois manquer de concentration dans les différentes étapes de préparation d'une recette et la surveillance des enfants qui jouent autour ou qui font leurs devoirs. La Ville de Sainte-Julie vous invite à lire les quelques conseils de prévention afin d'éviter des accidents.

ADOPTÉZ DE BONNES HABITUDES DANS LA CUISINE

En suivant ces quelques conseils de sécurité, vous apprendrez à avoir de bonnes habitudes dans la cuisine et éviterez un incendie.

- Lorsque vous utilisez votre cuisinière, assurez-vous de laisser la poignée des casseroles pour qu'elle ne dépasse pas.
- Gardez la surface de la cuisinière dégagée, ne placez pas de linge à vaisselle tout près.
- Ne vous laissez pas distraire par votre téléphone ou la télévision.

Si vous aimez manger de la fondue en couple, en famille ou entre amis, assurez-vous de ne jamais déplacer le brûleur lorsqu'il est allumé ou encore chaud.

Pour plus de renseignements sur la prévention des incendies, consultez le site Web de la Ville dans la section Sécurité incendie.

FAITS SAILLANTS

La cuisine est le lieu d'origine de

25 %
des incendies.



Si votre maison a été construite avant 1985, il est obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée sur chaque étage.

ET DANS LA CUISINE...

Toute comme l'entretien d'une maison, il est important de bien nettoyer les appareils de cuisson. L'accumulation de graisse représente un danger d'incendie, c'est pourquoi il est important de laver régulièrement votre hotte de cuisinière et le four. Les récipients qui se trouvent sous les éléments en serpentins doivent être régulièrement nettoyés ou remplacés.

De l'accumulation de graisse peut se faire dans votre hotte. Assurez-vous de retirer les grilles et de faire le nettoyage intérieur et extérieur de celle-ci.

SI UN FEU SURVIENT DANS VOTRE CUISINE

- Ne tentez pas d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau. L'eau alimente et propage le feu !
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flamme.
- Placez un couvercle de dimension appropriée sur le récipient en flammes.
- Fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.

Appelez les pompiers, même si le feu est éteint. Le feu pourrait s'être infiltré dans le conduit dans la hotte. Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer et évacuez votre domicile.

Après un incendie, il est important de remplacer votre cuisinière ou faites-la inspecter par un spécialiste.



Inscriptions aux activités de la bibliothèque en ligne, par téléphone ou au comptoir du prêt.

Conférences



THOMAS HELLMAN ET LES MYTHES GRECS, NUIT DE LA LECTURE

Samedi 20 janvier à 19 h



AZIZ DAOUNI, MUSICIEN ET BACHELIER EN ACTION CULTURELLE, LA CULTURE DU MAROC

Mardi 23 janvier à 19 h



Activités du mois

ATELIERS CRÉATIFS 6-9 ANS

Samedi 13 janvier de 11 h à 12 h

ATELIER D'INITIATION AUX LIVRES NUMÉRIQUES

Vendredi 19 janvier de 13 h 30 à 15 h

HEURE DU CONTE (18-36 MOIS)

Samedi 20 janvier de 10 h 30 à 11 h

ATELIER D'ÉCRITURE LETTRES ATTACHÉES AVEC JEAN-MARC DALPÉ, DRAMATURGE, POÈTE ET TRADUCTEUR

Samedi 20 janvier de 14 h à 16 h

CONNAÎTRE LES OUTILS DE GÉNÉALOGIE

Dès le 9 janvier de 13 h à 17 h

ATELIER DU MÉDIALAB (créez un logo d'équipe avec Illustrator)

Samedi 20 janvier de 14 h 15 à 16 h 15

HEURE DU CONTE (3-5 ANS)

Samedi 27 janvier 11 h à 12 h

CLUB DE TRICOT ET DE CROCHET

Lundi 29 janvier de 19 h à 21 h

EXPOSITION DES PEINTRES GABRIELLE LALONDE ET ÉLIZABETH BIENVENUE

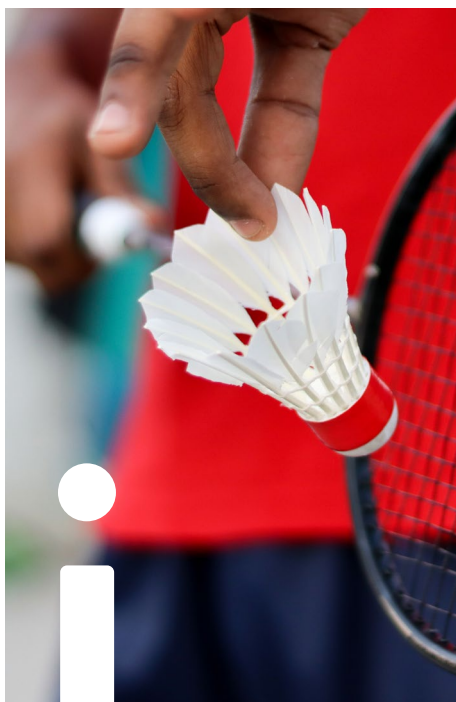
8 janvier au 2 février



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La bibliothèque est la recherche de bénévoles-lecteurs âgés de 50 ans et plus pour partager leur amour des livres et de la lecture avec les tout-petits dans le cadre du programme Lire et faire lire.

activités libres en gymnase



Enfant (17 ans et moins) :	2 \$
Adulte (18 ans et plus) :	3 \$

Gymnase de l'école secondaire

› **HORAIRE RÉGULIER**

Pickleball : Samedi de 9 h à 13 h

Sports divers selon la demande : Samedi de 13 h à 17 h

Badminton libre : Dimanche de 13 h à 17 h

NOUVEAU :

Gymnase de l'école Arc-en-ciel

› **13 JANVIER AU 11 MAI**

Pickleball : Samedi de 9 h à 12 h 30

Badminton : Samedi de 12 h 30 à 15 h 30

patin libre à l'aréna

› **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE 29 JANVIER** : 12 h à 12 h 50

› **HORAIRE RÉGULIER À COMPTER DU 6 JANVIER :**

Vendredi : 19 h 50 à 20 h 40

Samedi et dimanche : 13 h 20 à 14 h 40

Enfant (17 ans et moins) :	1 \$
Adulte (18 ans et plus) :	2 \$

**CASQUE OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES PATINEURS**



SAINTE-JULIE

saintejulie.ca

T. 450 922-7111

1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie

clientele@saintejulie.ca